



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

D - 20070489

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRES, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

***Maintenance du progiciel Planitech. Signature du marché.
autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 24 juillet 2003, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Ville de Bordeaux a signé avec la société CYBERION PGI, le marché M030281 pour trois ans, concernant l'achat et la mise en œuvre du progiciel PLANITECH d'aide à la planification des équipements sportifs, assortie d'une prestation de maintenance préventive, corrective et évolutive.

Suite à la cession par Cyberion de la branche « planification Réservation » auteur du Progiciel, c'est la société BODET qui est désormais titulaire des droits exclusifs de distribution et de maintenance.

L'utilisation du progiciel PLANITECH a progressivement été étendue, au-delà de la gestion des équipements sportifs, à celle des salles municipales, et aujourd'hui, c'est près d'une centaine de sites qui est prise en compte.

Cet outil intègre notamment :

- la gestion des lieux, des associations, des personnes, du matériel, des évènements et des plannings.

La plate-forme technique est située dans les locaux de la Direction Organisation et Informatique à l'hôtel de ville et l'application est disponible sur douze postes de travail implantés à la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Afin de répondre aux impératifs de pérennité et d'adaptation du service apporté, il est souhaitable de passer avec la société BODET, un marché négocié sans mise en concurrence dont l'objet est la maintenance évolutive et corrective du progiciel et suivant les besoins, la fourniture de licences supplémentaires ou de prestations associées.

Ce marché à bons de commande sera conclu pour 4 ans selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics et pour un montant minimum de 12 000 € TTC et maximum de 84 000 € TTC. Celui-ci pourra être dénoncé chaque année à sa date anniversaire.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché avec la société précitée en application de l'article 35-II-8° du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles : 6156, 6184, 617 et 2031, 205, 232.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire